

L'UNION MEDICALE DU CANADA

MONTREAL, JUILLET 1879.

Rédacteurs :

MM. LES DOCTEURS E. P. LACHAPELLE ET S. LACHAPELLE.

Séance Universitaire.

Je veux rapprocher de 3000 lieues l'autre hémisphère, disait Lesseps, avant le percement de l'isthme de Suez... La mer a déjà passé là, je l'y ferai revenir... ; *aperiam terram gentibus*. Le génie est toujours l'autorité tôt ou tard, la parole du savant Lesseps s'est réalisée, et les eaux de la mer Rouge et de la Méditerranée se versent aujouad'hui dans le même verre.

Il devait en être ainsi du Décret de Rome concernant l'établissement de l'Université Laval à Montréal : aujourd'hui comme alors ce qui paraissait être impossible est devenu fait accompli. Les distances se sont effacées, les montagnes se sont abaissées, l'Université Laval établie sur les assises solides du principe religieux, de l'autorité religieuse, ne craignons pas de dire le mot, de l'autorité religieuse qui est le génie, comme celui-ci est l'autorité, l'Université Laval vient dans une séance solennelle prouver qu'elle existe à Montréal, et qu'elle n'offre pas seulement des fleurs comme l'espérance mais des fruits comme la réalité accomplie.

Mardi, le trentième jour du mois dernier, avait lieu en effet la distribution des licences et diplômes aux élèves en loi et en droit qui ont suivi les cours de l'Université Laval la première année de son fonctionnement à Montréal ; deux bourses ont également été présentées, pour prouver hautement que le talent et le travail ont droit à une récompense particulière. Auditoire considérable et distingué sous la présidence de M. l'Administrateur du diocèse accompagné d'un nombre considérable des membres du clergé, les professeurs de la Faculté de droit et de la Faculté de médecine solennellement drapés dans leurs